



> Budget 2013

Le vote du Budget est un temps fort de la vie communale.

Il révèle les objectifs de la municipalité pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2013 présenté et voté au Conseil Municipal le 26 mars 2013 s'élève à 10 793 604 €, se décomposant en 6 721 768 € pour le fonctionnement et 4 071 836 € pour l'investissement.

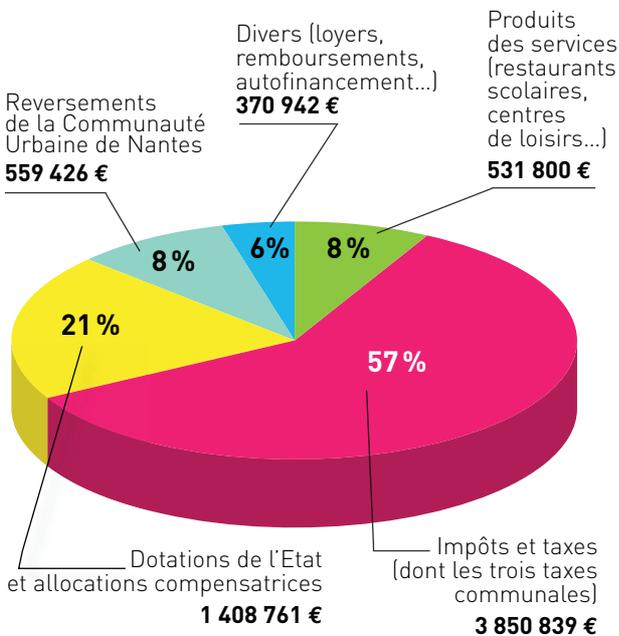
> Budget de fonctionnement :

Les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée (+1 % pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties et + 2 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties).

Sautron disposera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération. A titre

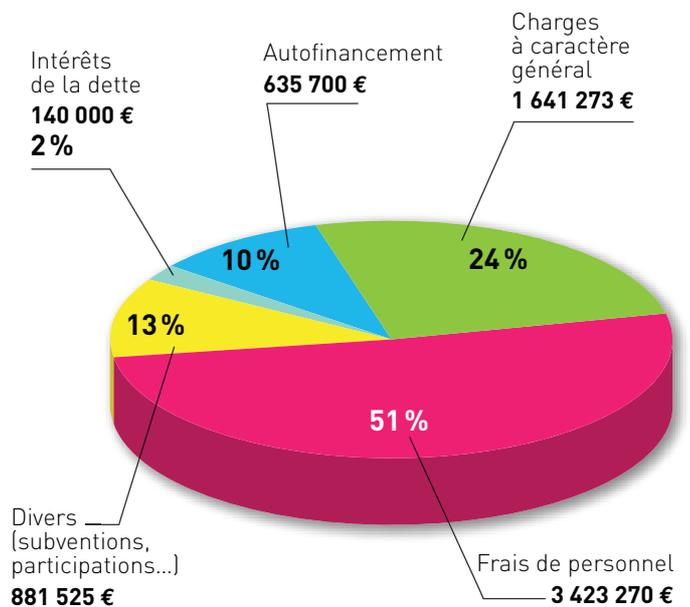
d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron, soit **5 036 €**, cette augmentation, au niveau de la taxe d'habitation-part communale, représentera une contribution supplémentaire de **18 euros** par an, soit seulement **1,5 euros par mois**.

Recettes de fonctionnement



- ▶ Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- ▶ Les dotations comprennent à hauteur de 855 000 € la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

Dépenses de fonctionnement



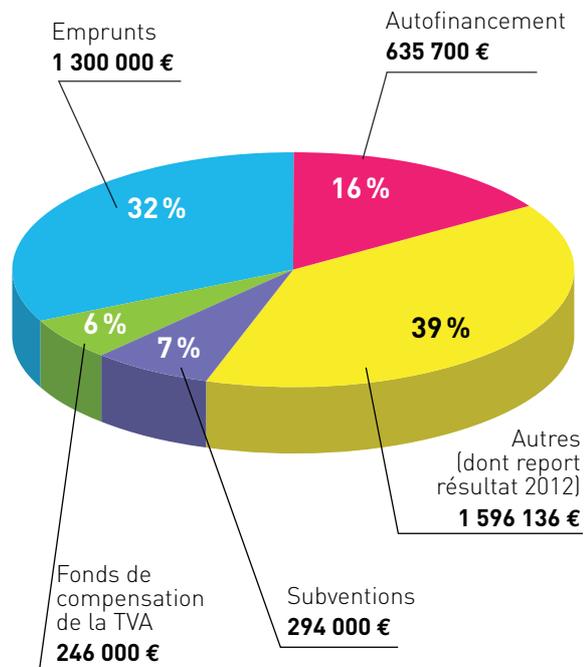
- ▶ Les charges de personnel prennent en compte les recrutements qui seront réalisés en 2013. A noter que les charges de personnel de Sautron restent en dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.

> Budget d'Investissement :

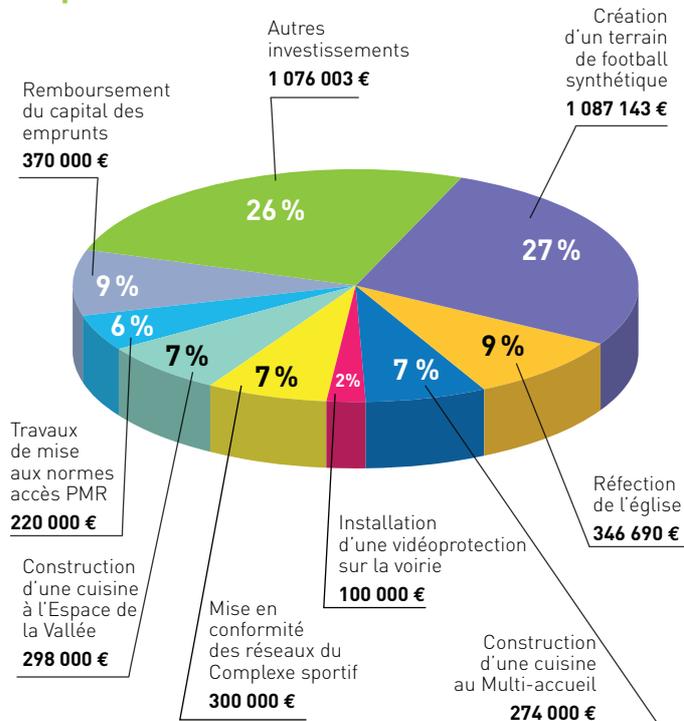
Cette année marquera la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux Personnes à Mobilité Réduite. A noter également la réalisation du terrain de foot synthétique, du terrain multisports et la mise en place d'un système de vidéo-surveillance de certains lieux publics.

Sautron conserve sa capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (**624 €/habitant**), ce qui reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (**874 €/habitant**).

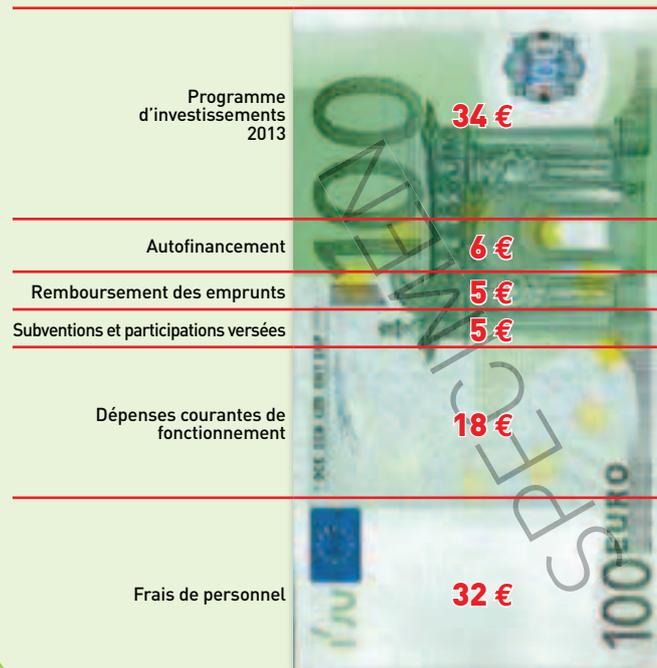
Recettes d'investissements



Dépenses d'investissements



> Ce que fait la Ville, en 2013, avec 100 €



> 100 € au budget 2013, d'où proviennent-ils ?

